



Course Nature

BÉNOUVILLE

14 Juillet 2025

Bénouville

21ème Edition



Départs 8h30 & 9h30

Place de la Mairie Bénouville

*Au Programme : course 12km700 en solo ou en relais
& Randonnée 11km700 (départ 08h30)*



Règlement Course Nature & Randonnée

Art.1 : La course et la randonnée sont organisées par les villes de Blainville sur Orne, Bénouville et les associations sportives respectives.

Art.2 : Les départs à 8h30 place de la Mairie de Bénouville pour la randonnée et 9h30 pour la course Nature.

Art.3 : Pour la course Nature le parcours de 12 Km 700 empruntera les chemins et sentiers de campagne, les rues de nos communes ainsi que le chemin de halage du canal Caen la mer, il pourra s'effectuer en solo ou en relais de deux coureurs. La configuration du parcours ne nous permet pas d'accueillir nos amis sportifs en situation de handicap en toute sécurité.

Art.4 : Le ravitaillement et le point relais se situeront au 6Km600, également un ravitaillement supplémentaire selon les conditions atmosphériques.

Art.5 : Pour la randonnée le parcours de 11km700 empruntera les chemins et sentiers de campagne, les rues de nos communes ainsi que le chemin de halage du canal Caen la mer, ravitaillement à l'arrivée. Le randonneur s'engage à respecter le code de la route.

Art.6 : Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2008 et avant. Randonnée ouverte à partir de 10ans sous responsabilité des parents.

Art.7 : Les inscriptions pour les épreuves se feront à l'avance par courrier ou sur internet site <http://www.normandiecouseapied.com/> ou le jour même jusqu'à 10 minutes avant le départ à Bénouville. Pour les randonneurs inscription uniquement sur place.

Art.8 : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance "Responsabilité civile". Les licenciés FFA bénéficient des garanties liées à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art.9 : Conditions obligatoires pour participer aux courses : être titulaire d'une licence sportive FFA en cours de validité, ou pour les non licenciés fournir l'attestation PPS Parcours de Prévention Santé en cours de validité.

Sans licence ou PPS valide aucun dossard ne sera délivré.

COURSE BÉNOUVILLE-BLAINVILLE

Lundi 14 juillet 2025 à partir de 8h30 à Bénouville

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : Prénom :

Sexe M F Date de naissance : ... /... /... ..

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Club :

Licence FFA n° PPS n° :

Je m'inscris à la :

- Course Nature 12km710 12€ à l'avance 14€ sur place
- Course relais par coureur 8€ à l'avance 10€ sur place
- Randonnée 11km740 3€ sur place

Lot à chaque participant

Inscription à retourner avec le règlement établi à l'ordre de :
L'USMB Section Course à pied ainsi que l'attestation PPS ou licence
Avant le 12 juillet 2025 à l'adresse suivante :
USMB Course nature Complexe sportif Roger Couderc
1 Rue Gabriel Péri 14550 BLAINVILLE SUR ORNE
Inscription Internet sur le site Normandiecouseapied
Renseignements Tél. : 06 08 36 19 58 – 06 60 16 26 42

Tirage au sort
SUPERS LOTS

<http://blainvillelaoujecours.blogspot.fr/>